

Publication "Agendas 21 Plans climat et action internationale dans les collectivités"

dimanche 15 décembre 2013, par [Yveline Nicolas](#)

Paru en décembre 2013, la brochure "Agendas 21, Plans climat et Action internationale dans les collectivités" constitue la capitalisation d'une formation-action menées par l'Arene Ile-de-France avec l'appui d'Adéquations en 2011 - 2012. La brochure est téléchargeable en bas de cet article (pdf 35 pages). Elle comporte des liens cliquables vers d'autres documents et outils méthodologiques utilisés ou créés durant la formation-action.

Sommaire de cet article

- [Introduction de la brochure](#)
- [Table des matières](#)

Introduction de la brochure

Echanger et concrétiser les croisements entre Agendas 21, Plan climat et action internationale des collectivités

Les articulations entre les Agendas 21, plans climat énergie territoriaux (PCET) et l'action internationale des collectivités territoriales constituent un aspect indispensable des démarches de développement durable. Faire le lien entre des initiatives locales et internationales donne du sens, renforce la cohérence générale des politiques et la mobilisation des acteurs des territoires.

L'ARENE Île-de-France a initié en 2009 un travail sur les articulations entre les démarches et les projets aux niveaux territorial et international. Elle a souhaité ainsi favoriser les échanges, l'acquisition de savoir-faire et d'outils pratiques par les collectivités territoriales françaises.

Comme l'avait montré en 2010 l'étude de l'ARENE, de nombreuses convergences existent entre l'action territoriale de mise en œuvre du développement durable, notamment par les Agendas 21, et la dimension internationale de l'action des collectivités : convergences au niveau des principes (solidarité dans le temps et dans l'espace, équité, subsidiarité, ancrage territorial...) comme au niveau des méthodes (mode projet, participation des acteurs du territoire, prise en compte des aspects multidimensionnels du développement...).

Pourtant, force est de constater que les articulations concrètes entre ces démarches et l'action internationale des collectivités territoriales demeurent encore assez peu développées. Dans la majeure partie des cas, la solidarité et la coopération internationale figurent dans les Agendas 21 en tant qu'élément de l'axe stratégique de la solidarité et dans une ou plusieurs actions. Mais dans la pratique, cela n'implique pas nécessairement une articulation effective entre démarches de développement durable et des actions sectorielles, ni l'existence d'outils communs de mise en œuvre, ni une collaboration active entre services.

C'est pourquoi l'ARENE et ses partenaires ont voulu poursuivre cette recherche, étendue aux plans climat énergie en plein essor, en l'appliquant à une formation-action. Celle-ci a mobilisé, en 2011-2012, une douzaine de collectivités territoriales d'Île-de-France désireuses d'y apporter leurs expertises, leurs projets et leurs interrogations, avec pour objectifs généraux :

- Améliorer la prise en compte de l'action internationale dans les démarches territoriales de développement durable.

- Intégrer les principes, méthodes et outils de développement durable dans les actions internationales.
- Contribuer à faciliter les croisements et le décloisonnement des services dans les collectivités.

Le premier enjeu de cette formation-action était donc de faire se rencontrer les acteurs du développement durable et de la coopération décentralisée pour construire et partager une culture commune et pour mobiliser les décideurs publics vers plus de synergie.

Cette formation-action s'est organisée autour de trois sessions de deux journées, de rencontres ouvertes en plénière et des temps d'ateliers plus resserrés rassemblant les participants du groupe de travail.

Les débats en plénière ont ainsi favorisé l'acculturation générale, la connaissance des acteurs et la compréhension des enjeux et des apports liés à ces articulations. Les travaux en ateliers, quant à eux, ont favorisé la mise en compétence par la pratique et les échanges.

Etre sensibilisé, comprendre, se connaître, échanger les bonnes pratiques, relever les difficultés et les leviers possibles, donner du sens à l'action : tel est le défi relevé par cette formation action pour agir efficacement.

La question du sens était donc au centre des travaux, elle a permis de faire le lien entre les actions de terrain, les démarches territoriales de développement durable et les grandes problématiques d'aujourd'hui. C'est pourquoi, les collectivités du groupe ont très vite souligné l'importance d'un « argumentaire », d'une première explication pour savoir de quoi on parle et pourquoi le croisement entre démarches territoriales de développement durable et action internationale est si important...

Nous avons donc choisi dans une première partie introductive de revenir sur des éléments de langage s'adressant aux élus et aux services travaillant sur le développement durable et l'action internationale et sur les principales raisons d'une telle opportunité.

Nous vous proposons dans une deuxième partie, un retour plus concret sur les mises en pratique des membres du groupe de travail, les enseignements retirés et sur les focus développés par des intervenants extérieurs afin de renforcer la connaissance d'un secteur ou d'une problématique spécifique.

Les collectivités participantes à la formation-action

Douze collectivités réunissant une vingtaine de personnes ont été impliquées régulièrement dans la formation-action :

- Communes : Cergy (95), Courbevoie (92), Evry (91), Fontenay-sous-Bois (94), Montreuil (93), Savigny-le-Temple (77), Velizy Villacoublay (78)
- Intercommunalités : Evry Centre Essonne (91)
- Départements : Côtes d'Armor (22), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92)
- Région : Ile-de-France

Ce groupe de travail a été sélectionné sur la base de l'implication des collectivités dans des dynamiques de croisements « Agenda 21 PCET et action internationale » et de leur volonté d'échanger à partir « d'actions support » correspondant à des enjeux ou projets mis en œuvre pendant la formation : élaboration d'un diagnostic en vue de l'Agenda 21, d'un premier rapport développement durable, élaboration ou révision de conventions de coopération décentralisée, projet de création d'un fonds carbone...

Table des matières

- **Pourquoi une telle formation-action ?**
- **Articulations, convergences, premiers éléments de réponse**
- 1- Des territoires durable ici et là-bas, pourquoi ?
- 2- Des collectivités locales au cœur de l'articulation local/global

3- Un contexte très favorable aux démarches territoriales de développement durable

- **Retours d'expériences, enseignements et points de vue**

1- Transversalité et mobilisation interne : de puissants leviers

2- Mobiliser les collectivités, acteurs et habitants pour un territoire durable

3- Intégrer le développement durable dans les actions internationales

4- Intégrer la dimension internationale dans les démarches territoriales de développement durable

5- Coopérations climatiques, compensation carbone

6- Sensibiliser, communiquer, convaincre : l'importance d'un plaidoyer

- **Annexes**

La formation action

Les participants du groupe de travail

Les intervenants

Le Comité de pilotage en 2011- 2012

Les ressources documentaires

P.-S.

- [Ressources documentaires "développement durable, coopération décentralisée et solidarité internationale"](#)